



**Passionnement  
engagé.**

Tél. : 02 41 21 31 41  
E-mail : [angers@bdo.fr](mailto:angers@bdo.fr)  
[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)

10 boulevard de l'Épervière  
ZAC de Beuzon - BP 90228  
49002 Ecoflant Cedex 01  
France

Laurent DEBRÉE

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes

## Association A.Li.A

8 rue Landemaure  
49000 ANGERS

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

# Association A.Li.A

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association,

### 1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.Li.A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### 2- Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### 3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### ***Indemnité de départ à la retraite***

Les notes « Provisions pour risques et charges » et « Indemnité de départ à la retraite » de l'annexe exposent les règles et méthodes suivies pour déterminer le montant des provisions pour engagements de retraite. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées pour évaluer ces provisions et nous sommes assurés de leur correcte application.

#### **4- Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

#### **5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ecouflant, le 23 mai 2024

SAS BDO ATLANTIQUE  
Représentée par Laurent DEBRÉE  
Commissaire aux Comptes

Signé électroniquement le 23/05/2024 par  
Laurent Debrée



# BILAN ACTIF

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	1 689,64	1 656,64	33,00	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	66 524,50	57 627,51	8 896,99	10 435,51
Constructions	3 493 943,64	1 732 493,10	1 761 450,54	1 885 569,09
Installations techn., matériel et outil. ind.	29 259,77	20 186,15	9 073,62	6 720,58
Immobilisations corporelles en cours	643 649,29		643 649,29	26 994,86
Avances et acomptes				
Autres	449 886,80	306 403,85	143 482,95	153 457,62
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	2 254,81		2 254,81	2 239,56
Prêts	90 119,00		90 119,00	78 701,00
Autres	23 403,99		23 403,99	6 256,34
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 800 731,44</b>	<b>2 118 367,25</b>	<b>2 682 364,19</b>	<b>2 170 374,56</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	50 628,63		50 628,63	47 821,50
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	25 729,89		25 729,89	32 716,59
Créances reçues par legs ou donations	448,53		448,53	
Autres	224 903,29		224 903,29	561 470,66
Valeurs mobilières de placement	1 458 655,72		1 458 655,72	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 540 698,22		1 540 698,22	3 209 675,35
Charges constatées d'avance	51 727,70		51 727,70	27 688,57
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 352 791,98</b>		<b>3 352 791,98</b>	<b>3 879 372,67</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>8 153 523,42</b>	<b>2 118 367,25</b>	<b>6 035 156,17</b>	<b>6 049 747,23</b>

# BILAN PASSIF

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 939 098,01	1 939 098,01
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	702 139,36	702 139,36
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	702 139,36	702 139,36
<i>Excédents et réserves affectés à l'investissement</i>	92 309,53	92 309,53
<i>Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)</i>		
<i>Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissement</i>	609 829,83	609 829,83
Autres		
Report à nouveau	-182 462,64	-66 156,45
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	50 370,22	166 628,01
Excédent ou déficit de l'exercice	-76 589,07	-116 306,19
<i>Dont résultat de l'exercice des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-76 604,07	-116 257,79
<i>Situation nette (sous total)</i>	2 382 185,66	2 458 774,73
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	143 915,90	143 915,90
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 526 101,56</b>	<b>2 602 690,63</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 230 706,03	2 187 368,61
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 230 706,03</b>	<b>2 187 368,61</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		600,00
Provisions pour charges	190 131,00	162 647,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>190 131,00</b>	<b>163 247,00</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	246 941,01	284 844,27
Emprunts et dettes financières diverses	1 550,00	1 150,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 151,68	59 964,88
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	717 971,06	747 874,33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 378,93	
Autres dettes	224,90	756,39
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 851,12
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 088 217,58</b>	<b>1 096 440,99</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>6 035 156,17</b>	<b>6 049 747,23</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	170,00	170,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de biens des activités sociales et médico-sociales		
Prestations de services	71 296,53	60 396,94
Parrainages		
Prestations de services des activités sociales et médico-sociales	12 526,85	9 078,62
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	261 145,00	217 007,00
Contributions financ. des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	4 706 791,00	4 514 154,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	38 839,54	105 172,44
Utilisations des fonds dédiés	163 394,58	144 567,62
Autres produits	33 783,89	39 929,49
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>5 287 947,39</b>	<b>5 090 476,11</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et de fournitures	2 821,82	2 451,16
Achats d'autres approvisionnements	148 189,68	150 884,43
Variation de stocks d'approvisionnements	-2 807,13	-13 941,29
Autres achats et charges externes	835 696,49	631 033,79
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	328 846,75	319 871,93
Salaires et traitements	2 567 681,59	2 481 859,72
Charges sociales	1 109 403,08	1 085 936,36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	162 178,68	166 781,83
Dotations aux provisions	27 484,00	600,00
Reports en fonds dédiés	206 732,00	377 000,00
Autres charges	6,79	3,89
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>5 386 233,75</b>	<b>5 202 481,82</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-98 286,36</b>	<b>-112 005,71</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	24 998,96	2 721,20
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 655,77	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>33 654,73</b>	<b>2 721,20</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 874,38	7 779,97
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>6 874,38</b>	<b>7 779,97</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>26 780,35</b>	<b>-5 058,77</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	4 917,25	3 072,00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>4 917,25</b>	<b>3 072,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	7 906,80	1 909,71
Sur opérations en capital	627,51	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>8 534,31</b>	<b>1 909,71</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-3 617,06</b>	<b>1 162,29</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 466,00	404,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>5 326 519,37</b>	<b>5 096 269,31</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>5 403 108,44</b>	<b>5 212 575,50</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-76 589,07</b>	<b>-116 306,19</b>
EXCÉDENT OU DÉFICIT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTRÔLÉE	-76 604,07	-116 257,79

# SOMMAIRE DE L'ANNEXE

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL		NS	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES	0		
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			NA
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			NA
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
ANNEXE COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRE			NA

## PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association a pour objet :

- d'être force de proposition et participer à la mise en oeuvre des politiques sanitaires et médico-sociales en matière d'addictologie, afin de répondre aux besoins et aux spécificités territoriales.
- de promouvoir et organiser toutes activités sociales, sanitaires et médico-sociales et toutes actions d'information, de formation et de recherche sur les addictions et la prévention des conduites addictives.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

- La gestion d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) en ambulatoire sur les sites d'Angers, de Cholet et de Saumur. Le CSAPA propose également des consultations avancées dans les villes de Baugé et Beaupréau.
- La gestion d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) en hébergement avec deux dispositifs de soins : Un Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR) de 12 places à Beaupréau puis des Appartements Thérapeutiques (2 à Cholet et 4 à Angers)
- La gestion d'un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues (CAARUD) présent sur les sites d'Angers, de Cholet et de Saumur.
- La gestion du Comité des Acteurs en Addictologie (CAAd49) sur l'ensemble du Maine-et-Loire.
- Des interventions de prévention collectives vers l'extérieur et de formations sont assurées sur le département, hors territoire de Segré.

Les moyens mis en oeuvre :

Mise à disposition d'un personnel formé sur les différentes activités, missions proposées et sur l'ensemble du territoire.

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 6 035 156,17 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -76 589,07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif

aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

et par le règlement n°2019-04 du 8 novembre 2019.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	6 à 25 ans
- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées comprennent :

- La réserve de trésorerie pour 12 855.28 €
- Les plus values dégagées par les actifs immobilisés pour 57 252.77 €
- Les plus values dégagées par les actifs circulants pour 73 807.85 €

## TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2023, la trésorerie disponible s'élève à 2 999 354 € dont 616 522 € sur le compte dépôt à vue, 1 687 € en caisse espèces, 81 615 € sur un livret bleu association, 274 266 € sur un livret OBNL Triplex, 566 608 € en dépôt à terme et 1 458 656 € en compte titre.

Les intérêts acquis au 31 décembre 2023 ont été comptabilisés, aucune provision pour dépréciation n'est à constater.

## FONDS DÉDIÉS

Les dotations octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé.

La quote-part des dotations incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en "Fonds dédiés à l'exploitation ou à l'investissement", et en charges au compte de résultat sous la rubrique "Report en fonds dédiés". Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique "Utilisation des fonds dédiés", au rythme de réalisation des engagements.

Un accompagnement exceptionnel non reconductible a été versé par l'ARS en 2013 pour permettre le regroupement des activités réalisées à Angers pour un montant global de 1 392 141 €, constaté en Fonds dédiés à l'investissement (19210). La provision règlementée pour renouvellement d'immobilisations est reprise par le crédit du compte 7892200 - Utilisation des fonds dédiés à l'investissement de la manière suivante :

- 1 392 141 € : l'association A.Li.A. a acquis par acte notarié du 28 Octobre 2013 des locaux à Angers - Rue Landemaure (Siège social). Selon les préconisations de l'ARS, ces locaux sont amortis sur une durée de 35 ans, la provision est donc reprise à ce même rythme.

## DOTATION GLOBALE

L'association est principalement financée par dotation globale de l'Agence Régionale de la Santé, comptabilisée en "Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales".

# SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## SUIVI DES OPTIONS

Au 31/12/2022

Au 31/12/2023

### Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Entité non concernée

### Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport

Entité non concernée

### Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

### Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières

Entité non concernée

### Traitement comptable des coûts de développement

Entité non concernée

### Traitement des charges financières

Entité non concernée

### Amortissement des biens non décomposables

Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

### Amortissement des biens décomposables

Aucune immobilisation n'est concernée.

### Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions

Entité non concernée

# ETAT DES IMMOBILISATIONS

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	22 565		72	
CORPORELLES	Terrains		66 525			
	Constructions	Sur sol propre	2 570 294			
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	923 650			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		26 168		4 708	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	175 599		5 639	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	52 817		14 090	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	211 647		5 043	
	Emballages récupérables & divers	2 228				
	Immobilisations corporelles en cours		26 995		616 654	
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	4 055 922		646 135	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés		2 240		15	
	Prêts et autres immobilisations financières		84 957		28 576	
		<b>TOTAL</b>	87 197		28 591	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	4 165 683		674 798	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		20 947	1 690	
CORPORELLES	Terrains				66 525	
	Constructions	Sur sol propre			2 570 294	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			923 650	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		1 615		29 262	
		Inst. gal. agen. amé. divers	1 033		180 205	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			66 907	
		Mat. bureau, inform., mobilier	16 143		200 547	
	Emb. récupérables & divers			2 228		
	Immobilisations corporelles en cours			643 649		
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>		18 790	4 683 266	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				2 255	
	Prêts & autres immob. financières			10	113 523	
		<b>TOTAL</b>		10	115 778	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		39 748	4 800 733	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

# ETAT DES AMORTISSEMENTS

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		22 565	39	20 947	1 657
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL</b>		22 565	39	20 947	1 657
Terrains		56 089	1 539		57 628
Constructions	Sur sol propre	941 731	84 516		1 026 247
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.		666 643	39 603		706 246
Inst. techniques matériel et outil. industriels		19 448	2 353	1 615	20 186
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	122 283	9 280	793	130 770
	Matériel de transport	27 966	7 164		35 130
	Mat. bureau et informatiq., mob.	136 627	17 596	15 765	138 458
	Emballages récupérables divers	1 957	89		2 046
<b>TOTAL</b>		1 972 744	162 140	18 173	2 116 711
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 995 309</b>	<b>162 179</b>	<b>39 120</b>	<b>2 118 367</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag, am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# PROVISIONS RISQUES/CHARGES

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	600,00		600,00		
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	162 647,00	27 484,00			190 131,00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>163 247,00</b>	<b>27 484,00</b>	<b>600,00</b>		<b>190 131,00</b>
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		27 484,00	600,00		
financières					
exceptionnelles					

# ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les créances diverses au 31 décembre 2023 pour 192 637 € correspondent au solde de la dotation globale 2023 reçue sur le premier trimestre 2024.

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	90 119		90 119
	Autres immobilisations financières	23 404		23 404
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	25 730	25 730	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	192 637	192 637	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	32 715	32 715		
Charges constatées d'avance	51 728	51 728		
<b>TOTAUX</b>		<b>416 332</b>	<b>302 809</b>	<b>113 523</b>
Renvois	(1) Montant des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice	11 418		
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations	449	449		

# COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	51 728
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>51 728</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	220 136
Disponibilités	16 608
<b>TOTAL</b>	<b>236 744</b>

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le tableau de la page suivante : "Variation des fonds propres" indique également la composition au 31 décembre 2023.

# TAB VAR. FONDS PROPRES

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	1 939 098,01				1 939 098,01
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	702 139,36				702 139,36
<i>Dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	702 139,36				702 139,36
<i>Excédents affectés à l'investissement</i>	92 309,53				92 309,53
<i>Réserves de compensation</i>	609 829,83				609 829,83
Report à nouveau	-66 156,45	-116 306,19	-116 306,19		-182 462,64
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	166 628,01	-116 257,79	-116 257,79		50 370,22
Excédent ou déficit de l'exercice	-116 306,19	116 306,19	116 306,19	76 589,07	-76 589,07
<i>Dont résultat de l'exercice des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-116 257,79	116 257,79	116 257,79	76 604,07	-76 604,07
Provisions réglementées	143 915,90				143 915,90
<b>TOTAUX</b>	<b>2 602 690,63</b>			<b>76 589,07</b>	<b>2 526 101,56</b>

# TAB VAR. FONDS PROPRES

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITÉ

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat comptable	-76 589,07	-116 306,19
Reprise du résultat antérieur	7 975,55	164 228,96
Excédent ou déficit effectif global	-68 613,52	47 922,77
Dont résultat effectif sous gestion propre	15,00	-48,40
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-68 628,52	47 971,17

## TAB SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES AUTORITÉS DE TARIFICATION AUX ENTITÉS GESTIONNAIRES D'ESSMS

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Evolutions politique et décloisonnement CSAPA	24 232,00		15 400,00			8 832,00	
Renforc. consult. jeunes consommateurs CSAPA	9 719,31					9 719,31	9 719,31
Dépistage et renforcement RDR - CSAPA	13 649,00	8 000,00	7 351,00			14 298,00	
Consultations avancées CHRS - CSAPA	9 935,00					9 935,00	9 935,00
Renforcement des actions "allez vers" - CSAPA	20 000,00	10 000,00	4 646,00			25 354,00	
Renforc. délais orientations internes - CSAPA	60 000,00					60 000,00	25 000,00
Renforc. temporaire maison d'arrêt - CSAPA	35 110,00		35 110,00				
Formation Inter CSAPA	10 000,00	10 000,00	3 199,00			16 801,00	
Subvention AAP Esat ta clope et Primavera - CSAPA		33 982,00				33 982,00	
Recours à l'interprétariat public étrangers - CSAPA		8 000,00	2 408,00			5 592,00	
0.50 ETP soutien territoire sgréen - CSAPA		27 500,00				27 500,00	
Renfort 0.5 ETP 18 mois prévention - CSAPA		41 250,00				41 250,00	
QVCT facilité recrutement du personnel - CSAPA		25 000,00				25 000,00	
Gestion matériel RDR - CAARUD	10 000,00	10 000,00				20 000,00	
Renforcement des actions "allez vers" - CAARUD	27 300,00	10 000,00	4 054,00			33 246,00	
Dotation complémentaire IRE - CAARUD	163 176,00					163 176,00	163 176,00
Remplacement de personnel - CAARUD	15 000,00		7 905,00			7 095,00	
Amélioration offre à destination des usagers de drogues illicites - CAARUD	33 922,00		28 000,00			5 922,00	
Formation du personnel - CAARUD	35 600,00	8 000,00	6 817,00			36 783,00	

## TAB SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Recours à l'interprétariat public étrangers - CAARUD		5 000,00	480,00			4 520,00	
QVCT facilité recrutement du personnel - CAARUD		10 000,00				10 000,00	
Renouvel. immos - Acquisition locaux Rue Landemaure à Angers	1 031 289,27		39 775,45			991 513,82	
Renouvel. immos - Travaux de réhabilitation Héberg. HB	14 436,03		8 249,13			6 186,90	
Renouvel. immos - projet invest. réaménag. locaux rue landemaure	674 000,00					674 000,00	
<b>TOTAL</b>	<b>2 187 368,6</b>	<b>206 732,00</b>	<b>163 394,58</b>			<b>2 230 706,0</b>	<b>207 830,31</b>

# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	246 941	246 941		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		1 550	1 550		
Fournisseurs & comptes rattachés		90 152	90 152		
Personnel & comptes rattachés		271 231	271 231		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		373 520	373 520		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées	1 466	1 466		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		71 754	71 754		
Groupe & associés (2)		31 379	31 379		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)		225	225		
Dettes représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>1 088 218</b>	<b>1 088 218</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	37 766			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				
(3) Autres dettes reçues par legs ou donations	225	225			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CHARGES À PAYER

La provision pour congés à payer incluse dans les dettes fiscales et sociales s'élève à 371 670 €, charges incluses.

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	839
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 324
Dettes fiscales et sociales	412 475
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>443 637</b>

# ENGAGEMENTS

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 190 131,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,17 %

Table de mortalité INSEE 2024

Départ volontaire à 65-67 ans

Turn over moyen

Taux de revalorisation de salaires 1 %

La dette actuarielle constatée à la clôture correspond à l'engagement relatif à l'ancienneté déjà accomplie par les salariés.

L'évaluation du coût des ces engagements nécessite un calcul en plusieurs étapes :

- Evaluation de l'indemnité de départ en retraite qui sera à verser lors du départ en retraite (en fonction de la rémunération prévisionnelle du salarié et des évolutions de la convention collective).
- Pondération de ce coût au prorata des années de travail restant du salarié ( ce qui permet de répartir le coût sur la totalité de la carrière)
- Pondération en fonction de la probabilité de présence du salarié dans son entreprise au moment du départ à la retraite (prise en compte du turn over et du taux de mortalité)
- Actualisation de l'engagement en fonction du taux du marché

# HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

### BDO Atlantique

10 boulevard de l'Epervière ZAC de Beuzon  
49000 ECOUFLANT

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>	8 491	8 243
<b>TOTAL</b>	<b>8 491</b>	<b>8 243</b>

# LES EFFECTIFS

10294 - ALiA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Le président, les vices-présidents et les administrateurs ne sont pas rémunérés.  
La rémunération de la direction n'est pas indiquée car elle aboutirait à communiquer une rémunération individuelle.

## LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Personnel salarié :</b>	<b>82,00</b>	<b>82,00</b>
Ingénieurs et cadres	29,00	28,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	53,00	54,00
Ouvriers		